

MAIRIE DE  
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES  
VOSGES  
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 4 MAI 2009

**Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :**

- \* A autorisé le Maire à contracter deux emprunts de 175.000 € dans le cadre du budget 2009.
- \* A autorisé le Maire à signer l'avenant n° 2 de la convention de mise à disposition du judo-club au profit de la Communauté de Communes du Pays d'Olima et du Val d'Avière.
- \* A donné son accord quant à l'intégration d'une voirie dans le domaine public communal.
- \* A autorisé le Maire à signer une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le portage des terrains de la ZAC du Parc de l'Arsenal.
- \* A créé à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, pour une entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, une taxe sur les emplacements publicitaires.
- \* A fixé le tarif des inscriptions à la 11<sup>ème</sup> édition de l'exposition « Canta-Rana'Expo » à 5 € par participant.
- \* A fixé le tarif des repas du repas italien organisé par le comité de jumelage à 15 € pour les adultes et à 8 € pour les enfants de moins de 12 ans et le tarif du barbecue du 6 juin à 8 € par personne.
- \* A accordé deux subventions de 120 € pour le voyage à Paris de deux élèves scolarisés à Epinal.
- \* A accordé une subvention de 950,30 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Robert Desnos dans le cadre de son voyage à Paris les 17 et 18 juin prochain.
- \* A pris connaissance des informations relatives au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire d'Epinal, au syndicat Câblimage et du P.E.L..
- \* A pris connaissance des informations suivantes : commémoration du 64<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice le 8 mai à 11 heures, visite des CM1 en mairie le lundi 11 mai à 14h15, réunion de préparation de la fête de la Musique et des Automnales le samedi 16 mai à 9 heures en mairie et réunion de concertation de la vie associative le mardi 26 mai à 19 heures à la Maison Charles Grandemange (salle Abba).